



Nos territoires sont engagés depuis le début de l'expérimentation dans le projet Territoires zéro chômeur de longue durée.

Cette démarche porte ses fruits et ses effets sont visibles à plusieurs niveaux. Bien plus qu'une expérimentation, ce projet est un changement de société qui doit se prolonger au-delà des cinq ans prévus par la loi.

Salarié(e)s d'entreprises à but d'emploi, directrices/teurs d'EBE, membres d'équipe projet, représentant(e)s de comités locaux pour l'emploi, élus... Nous appelons à une 2e loi pour prolonger et étendre le projet.

Il est fondamental que le projet perdure,

- **Pour ses effets sur la reprise ou de la remise à l'emploi** : cela permet de se reconstruire, de retrouver sa dignité, de s'ouvrir aux autres, de trouver un équilibre dans sa vie familiale, de revivre. Il apporte considération, stabilité et liberté, il donne la force et la motivation de s'investir dans des associations, des conseils citoyens... Les revenus supplémentaires permettent de se projeter dans l'avenir, d'accéder à des loisirs...
- **Pour l'implication des personnes dans le projet** : Il donne sa chance à chacun, il donne envie de monter en compétences, d'apprendre, de se dépasser, de prendre des responsabilités et d'être acteur/trice de son projet professionnel, au sein d'un collectif. Le groupe apportant un réel soutien.
- **Pour créer des activités utiles au territoire** : L'emploi supplémentaire accélère les politiques publiques (seniors, transition écologique, jeunesse, accès au numérique). Il permet de tester de nouvelles activités. Les travaux utiles développés permettent de gagner en confort de vie pour les habitants des territoires. Le projet crée du lien social sur ces territoires.
- **Pour créer, améliorer et maintenir la dynamique de territoire**. Le projet redonne vie à des territoires qui ont déjà souffert socialement et économiquement. Il rompt le sentiment de fatalité. La mise en œuvre de l'expérimentation est révélatrice de la force du territoire, de sa cohésion. Elle permet de rompre avec les inégalités et de permettre à chacun d'accéder aux services. Le territoire redevient attractif.

Nous sommes engagés dans la première étape expérimentale et nous appelons à une 2e loi.

Après trois ans de dynamique collective engagée, nous ne défendons pas uniquement nos emplois : il s'agit de ne pas perdre tous les acquis, les produits, les services aux habitants... Nous ne voulons pas retourner à la case départ. Nous sommes dans une dynamique de projets, individuels et collectifs, dans laquelle nous sommes pleinement investis. Nous appelons à la mise en œuvre du droit à l'emploi pour tous, dans le respect de la Constitution. Notre espoir est partagé par des citoyens partout en France et en Europe. Notre pays tient-là une chance inouïe d'être exemplaire et novateur. Pour cela, il faut pouvoir habiliter de nouveaux territoires et maintenir notre dynamique d'expérimentation.